

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

15

18 11



# LE MESSAGER

DE



# SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE  
RIMOUSKI

## AVANTAGES.

---

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

---

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

*Prix d'abonnement* : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

---

## A NOS ZÉLATEURS.

---

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement ; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100 ; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

*Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. R. P. SYLVAIN, Séminaire de Rimouski, comté de Rimouski, P. Q., Canada.*

8e Année.

DECEMBRE



LE MESSAGER  
DE  
**SAINTE-ANNE**

BULLETIN MENSUEL DU PELERINAGE DE



SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PERE



Bonne Année.



L'ABBÉ R. PH. SYLVAIN, PROPRIÉTAIRE.



Bonne Année, 141.—Lettre pastorale de Mgr Langevin promulguant le 7e Concile de Québec, 143.—Sainte-Anne de Jérusalem, (suite), 146.—Cérémonie chez les Sœurs de la Charité, 148.—Nouvelles religieuses, 149.—Les progrès des Missions, 151.—Au fond d'un puits, 155.—Faveurs obtenues, 157.—Décès, 160.

---

## BONNE ANNÉE.

Bonne et heureuse année et le paradis à la fin de vos jours, selon le langage de St-François de Sales à ses amis.

Bonne année, tout empreignée de l'amour de Jésus et de Marie, tout embaumée de leurs vertus et sanctifiée des vues de la foi.

Vivez longuement et heureusement entre les vôtres ici bas.

Tout ce que mon cœur peut contenir de désirs heureux, de vœux, d'espérance, je réunis tout dans un même souhait : Que le Seigneur soit avec vous toujours !

En ce jour de nouvel an mes prières s'élèvent jusqu'au trône de Dieu, puissent-elles retomber sur vous en grâces et bénédictions.

Que Notre-Seigneur vous bénisse tout particulièrement et vous donne ses grâces en abondance.

Ces souhaits du saint évêque de Genève, nous les offrons à chacun de nos chers abonnés et nous prions notre aimable patronne, sainte Anne, d'obtenir qu'ils se réalisent pour chacun d'eux.

---

## LETTRE PASTORALE

PROMULGUANT LE 7<sup>E</sup> CONCILE DE QUÉBEC.

---

JEAN LANGEVIN,

*par la grâce de Dieu et du St Siège Apostolique  
Evêque de St. Germain de Rimouski,  
Assistant au Trône Pontifical, Comte Romain.*

*Au Clergé, aux Communautés Religieuses et aux  
Fidèles de notre diocèse.*

SALUT ET BÉNÉDICTION EN N. S.

Nous venons, Nos Très Chers Frères, de terminer le troisième Synode de ce diocèse, qui avait pour but principal la promulgation des Décrets du Septième Concile provincial de Québec. Quelques-uns de ces Décrets concernent particulièrement le Clergé, et feront l'objet d'une Lettre spéciale : les autres intéressent généralement les Fidèles, et c'est de ceux-là que Nous voulons aujourd'hui vous entretenir.

Le XVI<sup>e</sup> Décret traite *des écoles pour les enfants*.— Les Pères rappellent d'abord les paroles de Pie IX, par lesquelles ce grand Pape insiste sur la nécessité de former les enfants, dès leur plus tendre jeunesse, à l'étude des mystères de la Religion et à la pratique des vertus chrétiennes, de sorte que dans les écoles l'enseignement religieux doive occuper la première place. Voilà pourquoi les Evêques ont toujours mis cette instruction des enfants parmi leurs plus importants devoirs, tant dans les villes que dans les plus petites paroisses de campagne. Le Pape

glorieusement régnant Léon XIII, ne s'exprime pas moins clairement sur cet important sujet. " Il faut absolument, " dit-il, que tous les bons parents s'appliquent à ce que " leurs enfants, dès qu'ils ont la connaissance suffisante, " apprennent les préceptes de la Religion, et qu'ils ne " trouvent rien dans les écoles qui offensent l'intégrité de " la foi et des mœurs ; c'est d'ailleurs pour eux une obli- " gation de droit divin et naturel, dont ils ne peuvent " être excusés pour aucune raison."

Le Concile tire de ces principes des règles très importantes, que tous doivent sans cesse se rappeler.

1o. Les écoles élémentaires étant les premières et généralement d'une nécessité plus urgente, non seulement à la campagne, mais aussi dans les villes, où la plupart des citoyens sont des journaliers, requièrent le plus grand soin.

2o. Que les catholiques n'oublient point de mettre strictement en pratique le vingtième décret du Cinquième Concile de Québec, où on lit ce qui suit : " Nous leur " défendons d'envoyer aucun de leurs enfants aux écoles " protestantes. Nous avertissons les pasteurs et les con- " fesseurs qu'ils ne peuvent absoudre ces parents, qui, " repris une fois, continuent à tenir la même conduite. Si " cependant à raison de quelque circonstance de lieux ou " de temps, la chose paraît nécessaire, et qu'il soit cons- " taté qu'il n'y a aucun danger de perversion, il faut " absolument la permission de l'Evêque."

En outre (a) les catholiques ne peuvent aider de leur argent à construire des écoles protestantes, à moins qu'ils n'y soient absolument forcés par la loi ou par quelque circonstance particulière.

(b) Quand les parents catholiques dans une paroisse sont tellement en nombre qu'ils puissent ériger et soutenir de leurs propres deniers une école catholique, ils y sont absolument tenus par devoir de piété, même s'ils sont par là obligés de payer quelque chose de plus que pour les écoles protestantes.

(c) Lors même qu'un propriétaire catholique n'a aucun enfant à envoyer à l'école, il est néanmoins obligé par devoir de piété à s'unir aux autres catholiques selon ses moyens pour la construction et le soutien d'une école catholique.

30. Les commissaires, de même que les parents, doivent faire tous leurs efforts pour que dans les écoles confiées à leur soin, le catéchisme soit enseigné régulièrement et soigneusement par les maîtres qui tiennent la place des parents. Ils sont obligés de donner à l'Eglise et à ses pasteurs et ministres une coopération et une obéissance spontanée et cordiale, pour que les écoles vraiment catholiques produisent naturellement, facilement et parfaitement les fruits désirables.

Et comme le progrès des écoles dépend surtout de l'aptitude des instituteurs, qu'ils apportent le plus grand soin à ne mettre à leur tête que de bons instituteurs bien qualifiés. Que les commissaires n'engagent et ne renvoient point de maîtres ou de maîtresses sans l'avis du curé, qui est presque toujours le meilleur juge dans cette matière.

La concorde existant de cette sorte entre les curés et les commissaires, on choisira des instituteurs qui formeront les jeunes gens, tant par la parole que par l'exemple aux bonnes mœurs, à l'observance des commandements



de Dieu, et à tout ce qui est nécessaire au salut. Les élèves, ainsi imbus de principes sains, formeront certainement de fidèles enfants de l'Eglise catholique et de bons citoyens, durant toute leur vie.

(A suivre.)

---

## SAINTE-ANNE DE JÉRUSALEM.

### V

(Suite.)

Après la chute du royaume de Jérusalem, Saladin transforma de nouveau Sainte-Anne en *médersé* (école). J'ai cité les textes des historiens arabes qui témoignent de ce fait. Voici ce qu'en dit également un écrivain musulman de Jérusalem, Imâd-Eddinen-Isfahâny, secrétaire de Saladin lui-même. "Le Sultan prit conseil des saints *oulémas* de son entourage, et des personnes les plus recommandables par leur piété, au sujet d'une *médersé* pour les juriconsultes du rite Chaféite et d'un hospice pour les pauvres de l'ordre des Soufis. Il désigna, pour la *médersé*, l'église connue sous le nom de *Sandhanne* (*Sanctæ Annæ*) auprès de *Bâb Esbât*."

C'est ainsi que sainte Anne passa de nouveau aux mains des infidèles. Pendant plus de six siècles, elle est restée couverte d'un voile de deuil, et son histoire n'est que celle d'une longue agonie.

La *médersé* fondée par Saladin ne lui survécut pas longtemps. L'antique couvent des Bénédictines ne fut plus occupé dès lors que par quelques santons qui laissaient les murs du monastère se dégrader et tomber peu à peu, et vendaient chèrement aux chrétiens la permission de prier quelques instants dans l'ancien sanctuaire.

C'est là, pendant cette lugubre période, toute l'histoire de notre église, telle que nous la trouvons dans les récits des pèlerins du moyen âge et des temps modernes.

Le premier, par ordre de date, est le P. Riccoldi, de l'ordre de Saint-Dominique, qui dans son *Liber Peregrinationis* mentionne ainsi sa visite à Sainte-Anne en 1294 : " Nous entrâmes à Jérusalem par la porte du Sabbat et nous rencontrâmes l'église de Sainte-Anne, mère de Notre-Dame. Là on nous montra le lieu où l'on nous affirma qu'était née vraiment la bienheureuse vierge. Près de là est ensevelie la bienheureuse Anne, sa mère. Non loin nous trouvâmes la Piscine Probatique." On voit que le P. Riccoldi ne peut pénétrer dans l'église : elle était encore occupée par la médersé.

Le sire Simon de Sarebruche la trouve en 1395, dans le même état : " Item, en allant toujours amont par celle dicte ruë (par laquelle Notre-Seigneur passoit quand quand on le menoit crucifier) est la maison de madame Sainte-Anne, mère de Nostre-Dame. En icelle maison fut née la douce Vierge Marie ; SI N'Y OSENT ENTRER NULS CHRESTIENS et y ont faict les Sarrasins de nouvel un mustat (*sic*), c'est-à-dire le lieu où ils font leurs oraisons."

Mariano da Siena, dans son voyage en Terre-Sainte, écrit, de son côté, en 1431 : " A environ douze brasses se trouve la maison de sainte Anne et de Joachim, où naquit cette rose précieuse qui fut la mère de Jésus. On y avait fait une belle église. Maintenant les Sarrasins l'ont prise pour eux ; nous ne pouvons plus y entrer. Il y a rémission plénière de tous les péchés. On y dit les prières suivantes :

*Antienne.* Ta maternité EN CE LIEU, Vierge mère de Dieu, a porté la joie au monde entier ; car de toi est

né le Soleil de justice, le Christ notre Dieu, qui, détruisant la malédiction, a porté la bénédiction, et, confondant la mort, nous a donné la vie éternelle.

V. C'est ici qu'a eu lieu la nativité de la sainte Vierge Marie.

R. Dont la vie élatante illustre toutes les Eglises.

*Oraison.* Nous vous en supplions, Seigneur, accordez à vos serviteurs les dons de la grâce céleste, pour que ceux à qui la naissance de Marie a été ici le commencement du salut, trouvent une augmentation de paix dans la célébration de sa nativité. Par le Christ N. S."

Ces prières sont intéressantes en ce qu'elles montrent explicitement que la croyance en la maternité de Marie dans la maison de Sainte-Anne de Jérusalem, était approuvée par le Saint-Siège, puisqu'on les disait pour gagner les indulgences accordées par lui. Elles se récitaient en dehors du sanctuaire, comme on le fait encore aujourd'hui pour les sanctuaires dont les Musulmans ne permettent pas l'entrée.

Mais lorsque la médersé eut cessé d'exister, les pèlerins purent quelquefois, à prix d'argent et au péril de leur vie, pénétrer dans le sanctuaire abandonné.

(A suivre.)

---

### Cérémonie chez les Sœurs de la Charité.

Jedi, le 12 de ce mois, Sa Grandeur Mgr de Rimouski a présidé une cérémonie chez les Sœurs de la Charité de Rimouski.

Ont pris l'habit: Sœur Marie Bélanger, de St-Ulric,

dite Ste-Agathe, Sœur Agnès Marquis, de Rimouski, dite Ste-Agnès.

Ont fait leurs vœux annuels : Sœur Catherine Côté dite St-Anselme, de Cacouna, Sœur Alphonsine Belles-Iles, dite St-Amable, des Trois-Pistoles. Sœur Marie Cédulie Bélanger, dite St-Antoine de Padoue, a fait ses vœux perpétuels.

M. l'abbé Elzéar Dufour, du Séminaire, a fait le sermon de circonstance.

---

### Nouvelles Religieuses.

—Le 21 novembre, le Souverain Pontife a reçu en audience Sir John Lintorn Simmons, envoyé extraordinaire du gouvernement anglais, qui lui a présenté ses lettres de créance. L'impression générale qui se dégage du caractère de la mission du général Simmons, et des diverses questions qu'il doit négocier c'est qu'il en résultera l'établissement de rapports stables et réguliers entre la Grande-Bretagne et le Saint-Siège.

—La Grande Duchesse Catherine de Russie a été reçue en audience solennelle par le Pape auquel elle a remis une lettre autographe du Czar, dans laquelle, entre autres choses il exprime le désir de voir l'archevêque de Varsovie élevé au cardinalat.

—La béatification de Jean Gabriel Perboyre, prêtre de la Congrégation de la mission, et martyr en Chine, a eu lieu le dimanche 10 novembre, avec toutes les cérémonies accoutumées, dans la salle de la *Loggia* du Vatican.

—Le *Freeman's Journal* annonce la conversion au catholicisme de Miss Henriette Madden, la sœur du "Solli-

ditor General” du cabinet Salisbury en Irlande. Miss Madden faisait naguère partie des “ religieuses ” protestantes, qui avaient charge des pauvres du Workhouse d Dublin (Nord). Et c’est ainsi que l’Irlande se venge de l’Angleterre en la convertissant.

—Le 6 novembre 1789, le saint Pape Pie VI, l’un des plus augustes martyrs de la Révolution, instituait à Baltimore le premier évêché des Etats-Unis et y appelait Mgr John Carrol. On comptait alors, dans la république américaine, sur 4 millions d’habitants, l’Evêque, 30 missionnaires et 40,000 catholiques.

Aujourd’hui, cent ans après, il y a sur 65 millions d’habitants, 9 millions de catholiques, 13 archevêques, 71 évêques, 8,000 prêtres, 10,500 églises, 27 séminaires, 650 collèges, 3,100 écoles paroissiales fréquentées par 600,000 enfants, 520 hôpitaux et asiles pour les enfants.

—Le doyen des missionnaires du monde entier, le R. P. Jarrige, vient de mourir ; il appartenait à la société des Missions étrangères de Paris. Ce vaillant français était né pendant la Révolution en 1794 ; il était parti pour les Indes en 1819, et il y a poursuivi pendant soixante-dix-huit ans les travaux de son apostolat.

—Mgr J. Walsh, le nouvel archevêque de Toronto, a pris possession de son siège le 27 novembre dernier.

—Le Rév. M. N. Lévesque, curé de Matane, était à Rome à la fin de novembre. Il a eu le bonheur de voir le Souverain Pontife plusieurs fois. M. Lévesque doit revenir prochainement au Canada.

Le Rév. M. Majorique Bolduc, curé de Cacouna, est de retour d’un voyage de plusieurs semaines aux Etats-

Unis. Le Rév. M. N. H. Therriault, ancien curé, l'a remplacé pendant son absence.

M. le chanoine Luc Rouleau est à Matane où il doit passer l'hiver.

### LES PROGRÈS DES MISSIONS.

Le bulletin hebdomadaire des *missions catholiques* donnait, il y a quelque temps, le tableau comparatif de la population catholique dans les pays de missions pour les années 1886 et 1889. Cet intervalle de trois ans a vu la grande famille chrétienne et catholique s'agrandir encore. Les chiffres sont éloquents, laissons les parler.

Commençons par notre continent et notre pays.

AMÉRIQUE.	1886	1889
Canada .....	1,955,325	2,037,881
Etats-Unis.....	7,410,478	7,762,168
Antilles et Guyane.....	297,562	340,157
Patagonie.....	18,000	28,000
	<hr/>	<hr/>
	9,681,365	10,168,206
<i>Augmentation en Amérique.....</i>		468,841.
EUROPE.		
Angleterre et Ecosse.....	1,678,789	1,692,098
Irlande.....	3,788,165	3,792,357
Suède et Norvège.....	2,100	2,940
Danemark .....	3,200	3,700
Allemagne septentrionale..	111,486	131,894
Hollande et Luxembourg..	1,646,813	1,711,883
Balkans .....	646,755	655,849
Grèce.....	31,410	36,550
	<hr/>	<hr/>
	7,908,718	8,027,271
<i>Augmentation en Europe.....</i>		118,553

ASIE

Turquie d'Asie.....	74,930	135,550
Indes Orientales.....	1,185,142	1,276,943
Chine Corée et Japon.....	560,657	583,666
Indo-Chine.....	631,276	535,839
Malaisie.....	38,531	45,651
	<hr/>	<hr/>
	2,490,536	2,577,649
<i>Augmentation en Asie.....</i>		87,113

AFRIQUE.

38 Vicariats apostoliques, l'Algérie non comprise.....	382,000	362,141
---	---------	---------

OCÉANIE.

Australie .....	484,470	603,560
Iles.....	147,845	171,562
	<hr/>	<hr/>
	632,315	775,122

*Augmentation en Océanie.....* 142,807

Ces chiffres accusent donc pour 1886, dans les pays de missions, une population de 21,094,934, et pour 1889, 21,910,389, soit une augmentation totale de 815,455.

Il est facile de voir, par ce tableau, que la marche ascensionnelle du catholicisme ne se ralentit pas. "Le régime sage et ferme de Léon XIII, disait naguère le *Moniteur de Rome*, ses dons à la Propagande, l'impulsion plus vigoureuse qu'il a imprimée aux œuvres d'apostolat, ses réformes, l'établissement de maisons internationales à Rome, le mouvement européen qui s'étend comme une influence conquérante par le monde, voilà autant de causes extrinsèques, qui ont accéléré et agrandi l'expansion catholique."

Malgré cela, le lecteur a pu constater que dans l'Indo-Chine et que dans l'Afrique, on a enregistré une diminution au lieu d'une augmentation. Quelques mots d'explication : En Afrique, d'abord, la diminution n'est qu'apparente. Ces chiffres sont tirés de l'*Annuaire des Missions* qui tenait compte en 1886, des soldats en garnison en Afrique. Le même annuaire, en 1889, les supprime. D'ailleurs, on sait que les missions d'Afrique sont presque toutes de fondation récente. Tout est prêt maintenant pour la conquête de l'Afrique à la religion de Jésus-Christ. Nous assisterons bientôt, espérons-le, aux triomphes de l'Apostolat sur le continent noir.

Dans les régions désignées sous les noms de Cochinchine, Annam, Tonkin, le chiffre de la population a baissé. Cela s'explique par les massacres dont les *Pavillons noirs* ont été les bourreaux, et les mandarins les instigateurs, assurés qu'ils étaient de l'impunité. Heureux sommes-nous de ne voir que les chiffres. Plus à plaindre est le missionnaire qui, le cœur navré, parcourt ces régions désolées, heurtant ses pas aux débris des églises et des orphelinats. Il voit les ruines de chrétientés si florissantes avant 1885. Ça et là quelques fidèles échappés miraculeusement pour livrer aux annales de l'Eglise les faits glorieux de tous ces martyrs. Là où on comptait 18,000 chrétiens, la persécution en a laissé 80. Sur cent il s'en est échappé cinq. Ailleurs, tous ont péri, depuis le vieillard jusqu'au petit enfant dans les bras de sa mère.

C'étaient de beaux épis dorés qui enrichissaient le champ du père de famille. Ils étaient mûrs, le fer les a moissonnés et la campagne est en deuil, pouvons-nous nous en plaindre ? Cette moisson est en sureté, tandis que la terre se prépare à en porter de plus riches encore.



C'est ce que font espérer les nouvelles de ces contrées où il se produit un mouvement extraordinaire de conversion. N'est-il pas toujours vrai que le sang des martyrs est une semence de chrétiens ?

L'Eglise du Japon, jadis si éprouvée, en a fait la douce expérience, et elle s'apprête à célébrer par un concile le vingt-cinquième anniversaire de sa résurrection. Les descendants des chrétiens convertis par S. François-Xavier envoient des leurs dire au missionnaire à genoux au pied de l'autel : " Votre cœur et notre cœur sont un seul et même cœur." Le missionnaire était récompensé de cinq années d'un ministère stérile.—Il est rumeur que cet empire autrefois persécuteur fera des démarches officielles pour se soumettre à la loi chrétienne. A nous de hâter ce moment par nos prières.

Ne dit-on pas même que la Chine va décidément s'ouvrir à la civilisation en permettant la construction de chemins de fer ? La religion, toujours aux avant-postes en profitera. D'ailleurs le ciel doit à la Chine un martyr de plus dans le P. Perboyre récemment béatifié. C'est un sage de victoire.

L'Océanie accueille avec joie la bonne nouvelle, et les mangeurs d'hommes qui peuplent ses îles échangent leur férocité pour la douceur des mœurs chrétiennes.

Les vaillants missionnaires qui courent après les tribus errantes de l'Extrême-Nord et de notre Nord-Ouest, n'en sont pas encore aux consolations. Ils manquent de tout pendant que nous jouissons. Cependant ils tiennent tête aux envahissements du protestantisme, et avec succès.

Partout l'apostolat catholique fait des merveilles. Mais que ne ferait-il pas avec plus d'hommes, plus

d'argent et plus de prières ? Les hommes apostoliques, les hommes d'abnégation, c'est pourtant ce qui manque le moins à notre sainte religion. Le secret de l'expansion catholique repose dans le sacrifice, comme au premier jour du monde chrétien c'est le sacrifice du calvaire qui attira tant de multitudes à Jésus-Christ. Mais, pourrions-nous dire avec un missionnaire, est-il nécessaire de quitter parents et patrie pour convertir la Chine et les autres pays infidèles ? Nullement. Tous ne peuvent aspirer à cette vocation. Mais faites une aumône. De votre superflu achetez le nécessaire au missionnaire. Avec ou sans aumône, faites une petite prière. C'est le moins qui puisse faire un chrétien qui dit tous les jours à Dieu : " Que votre règne arrive. "

---

### Au fond d'un puits.

---

Le 11 octobre 1889, Jean Le Nevé travaillait à refaire la maçonnerie d'un puits appartenant à M. Sébastien Questel, du Gorvello (Morbihan).

C'était vers sept heures et demie du matin. L'ouvrier se trouvait au fond du puits, qui a près de vingt pieds de hauteur, lorsque deux des côtés se détachèrent et lui tombèrent sur la tête. Les débris, mortier et pierres, le couvrirent, formant au-dessus de lui une masse d'une dizaine de pieds.

M. Questel, qui se tenait à l'ouverture du puits pour faire descendre jusqu'à l'ouvrier les matériaux nécessaires, vit le danger où il se trouvait.

Aussitôt, il promit de faire dire une messe à sainte Anne et cria au pauvre homme de faire la même pro-

messe. Puis après avoir appelé au secours, il commença les travaux de déblaiement.

Peu après, retenu par une corde passée sous les aiselles, il descendit lui-même au milieu des débris, qu'il faisait passer aux hommes accourus à son appel.

Il fallut du temps pour enlever cette masse de matériaux accumulés.

Au bout de trois quarts d'heure, on parvint à débarrasser la tête de Jean Le Nevé. Alors, interrompant son travail, M. Questel, tenant d'une main la corde, saisit de l'autre l'épaule de l'ouvrier et le dégagea sans aucune difficulté, bien qu'il fût serré par les pierres comme dans un étau.

Passant ensuite la main gauche sous l'aisselle du travailleur, il l'attira hors du puits.

Tous les deux se demandent encore comment, d'une seule main, le courageux sauveteur a pu tirer dehors un homme qu'il pourrait à peine soulever en se servant librement de ses deux mains.

Une chose qu'ils ne s'expliquent pas non plus, c'est que l'ouvrier n'ait pas perdu connaissance un seul instant, et qu'il ne porte aucune trace de blessure, bien qu'ayant reçu sur la tête des pierres tombant d'une hauteur de dix pieds.

En revenant au grand air, Jean Le Nevé eut un court évanouissement de vingt minutes environ, mais il reprit bien vite ses sens.

A midi, il prit part au repas commun et, dans l'après-dînée, il se remit à son travail.

Lui aussi s'était recommandé à sainte Anne :

— " Vous m'avez crié de lui promettre une messe, dit-il à M. Questel. Le vœu était déjà fait : ma première pensée avait été pour elle."

Serait-il téméraire de voir dans cet étonnant sauvetage une réponse toute maternelle de sainte Anne à cette confiance filiale ? Nous n'avons pas à nous prononcer : il nous suffit, pour recourir à elle, de savoir qu'elle est bonne pour nous et puissante sur le cœur de Dieu.

Dès le lendemain de ce jour mémorable, Jean Le Nevé se rendit à Sainte-Anne avec M. et Mme Questel qui ont signé cette relation, dont il ont tous les trois attesté l'exactitude.

(*Les Annales de Sainte-Anne d'Auray.*)

---

### FAVEURS OBTENUES.

---

SEPT-ILES : Cet été la rougeole accompagnée de fièvre a sévi dans notre petite localité, et comme d'habitude a fait de grands ravages dans les familles. Mes enfants étant tous en bas âge, j'étais certaine qu'ils n'échapperaient pas à la maladie. Néanmoins je me recommandai à sainte Anne. Je plaçai son image au-dessus de la porte de la maison, je promis quelques messes en son honneur et aussi de m'abonner au *Messager de Sainte-Anne*. La maladie a passé dans toutes les famille du poste, mais elle a épargné mes enfants, au grand étonnement de tout le monde. Je remercie beaucoup ma puissante protectrice et vous prie de publier ce fait à sa plus grande gloire. *Mme P. E. Vignault.*—FALL-RIVER : Guérison parfaite d'un violent mal de tête. Que notre bonne mère soit mille fois bénie. *Ve J. Drapeau.*—CAP-CHAT : Je dois à sainte Anne ma guérison et celle de deux de mes enfants. *Une abonnée.*—Grâce à notre grande thaumaturge je suis guéri. *X.*—ST-CLÉMENT : Sainte Anne a conservé une mère à ses enfants. *Ve Ach. Paradis.*—N.-D. DU SACRÉ-

CŒUR: Une mère de famille remercie sainte Anne qui lui a conservé son enfant et lui a obtenu beaucoup d'autres faveurs.

RIMOUSKI: Depuis deux ans j'ai été souvent malade et toujours sainte Anne a récompensé ma confiance en sa bonté. J'ai fait plusieurs pèlerinages à son sanctuaire de la Pointe-au-Père en reconnaissance des guérisons que j'ai obtenues. J'espère obtenir encore la guérison d'une autre maladie dont je souffre depuis quelque temps. *Pierre Nolasque Desroches.*—ST-ANACLET: Malade depuis cinq ans, je dois à sainte Anne le parfait rétablissement de ma santé. Je ne cesserai de remercier cette bonne mère d'un si grand bienfait. *A. Ruest.*

ST-VALÉRIEN: L'hiver dernier j'ai souffert pendant trois mois de douleurs névralgiques. Les remèdes que j'ai employés ne m'ont procuré aucun soulagement. A sainte Anne seule je devais être redevable de ma guérison, car aussitôt que je l'eus invoquée et que je lui en promis de m'abonner de nouveau au *Messenger* et d'y faire inscrire cette faveur, je m'aperçus que les douleurs disparaissaient de jour en jour. Je me reproche d'avoir négligé l'accomplissement de ma promesse, car le mal veut se faire sentir de nouveau. Daignez, ô sainte Anne, m'accorder un prompt et parfait rétablissement! *M. R. C.*

Par l'intercession de notre sainte patronne j'ai obtenu la guérison d'un mal d'yeux dont je souffrais depuis plusieurs années et qui menaçait de me faire perdre la vue. Mille actions de grâces pour cette faveur et plusieurs autres. *Mme Louis Garon.*—L'ASSOMPTION DE N.-D.: J'ai été fatigué par un rhumatisme à l'estomac. Au commencement de juillet dernier, pendant la nuit, j'en ressentis une attaque tellement forte que je ne pouvais pro-

férer une seule parole ; je me croyais à ma dernière heure. Je me suis recommandé à sainte Anne, et le mal a disparu immédiatement. Je n'ai ressenti aucune attaque depuis trois mois. *Abel Poirier.*— STATION DE STE-FLAVIE : Ma petite fille a été guérie d'un violent mal de tête qui l'empêchait d'aller à l'école. Elle remercie bien vivement sainte Anne de cette faveur. *M. O. Dubé.*— MATANE : Soyez mille fois bénie, ô bonne mère, des grâces que je vous dois. *Mme Achille Fortin.*

ST-SIMON : Après beaucoup de prières, j'ai obtenu la guérison d'une maladie dangereuse. Sainte Anne n'est jamais sourde à la prière des mères de famille qui l'invoquent avec confiance. *Mme Clovis Gagnon.*— ST-FRANÇOIS, MADAWASKA : Mon petit enfant réduit à la dernière extrémité a été arraché à la mort par l'intercession de sainte Anne. Je le recommandai instamment à cette bonne mère à laquelle je promis de faire publier sa guérison si elle daignait la lui accorder, et aussitôt le petit malade s'est endormi. A son réveil il était parfaitement bien. Que tous les abonnés s'unissent à moi pour remercier la sainte épouse de Joachim d'un si grand bienfait. *Une abonnée.* Une autre abonnée de cette paroisse a obtenu la guérison d'une maladie grave dont elle souffrait depuis assez longtemps.—SALEM : Que sainte Anne soit mille fois bénie. Je suis assez bien pour vaquer à mes occupations ! *Mme M. Authier.*—ST-FABIEN : Mon frère, malade depuis quelques années, est beaucoup mieux depuis qu'il a fait son pèlerinage au sanctuaire de Sainte-Anne. Nous comptons sur le secours des abonnés pour lui obtenir un parfait rétablissement. Autre faveur : Argent retrouvé par l'intercession de notre glorieuse patronne. *Une abonnée.*—HAVERHILL : Guérison d'un mal d'yeux. *Une abonnée.*—ST-ULRIC : Préservation des suites d'un accident et guérison dues à l'intercession de sainte Anne. *E. B.*—ST-JOSEPH, MANITOBA : Diplôme et plusieurs autres faveurs obtenues par l'intercession de notre illustre patronne. *E. Nadeau, inst.*—PERCÉ : Guérison obtenue après plusieurs mois de souffrance. Reconnaissance à sainte Anne. *Une abonnée.*—

ST-ÉDOUARD DES MÉCHINS : Atteint d'une maladie grave depuis assez longtemps, je commençais à en craindre les suites, lorsque j'eus l'heureuse pensée de m'adresser à sainte Anne pour obtenir ma guérison. Je promis une messe à cette intention. Aujourd'hui je n'ai plus qu'à remercier sainte Anne de la guérison de cette maladie qui avait résisté à tous les remèdes. Une autre guérison a été obtenue après un pèlerinage à Ste-Anne des Monts. *Mme Israël St-Pierre* — HOCHELAGA : Ma petite fille est guérie. Mille actions de grâces. *L. B.*

### RECOMMANDATIONS.

N. S. P. le Pape Léon XIII, le triomphe de l'Église, le clergé catholique, Mgr l'Évêque de Rimouski et les œuvres de son diocèse, Mgr Bossé et ses œuvres, 12 grâces particulières, 4 mères de famille, 2 enfants infirmes, 4 ivrognes, 5 conversions, 7 malades, 2 affaires importantes, 3 jeunes gens en voyage qui ne donnent pas de leurs nouvelles, 1 père de famille infirme, 2 vieillards sans asile, 1 jeune fille malade depuis plusieurs années, 3 enfants désobéissants, la paix et l'union dans 3 familles, 2 curés et leurs paroissiens, les blasphémateurs et les vendeurs de boissons sans licence d'une paroisse, 2 actions de grâces, 2 communautés, 1 vocation, 1 institutrice et ses élèves, les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'œuvre du pèlerinage, les zélateurs et les zélatrices du *Messenger*, toutes les intentions recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

Abonnés défunts : Jérémie Lévasseur, Pierre Ross, fils d'Alexandre, Raphaël Michaud, fils, Aurélie Banville, de St-Ulric.

---

### DÉCÈS

M. l'abbé Joseph Hercule Dorion, curé de Ste-Anne de Yamachiche, décédé le 8 du courant, était membre de la société d'une messe, section provinciale, ainsi que M. l'abbé Joseph Plessis-Bélaïr, curé de St-Joseph des Cèdres, décédé le 19 du courant.

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

## AVIS

AUX PÉLELINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

*Chemin de fer Intercolonial du Canada*

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Edouard, du Cap Breton de Terre-neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père, est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }  
Moncton, N.-B. }  
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.  
Surintendant-  
en-chef

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'HIVER 1889-1890.

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires—Accom. : 13.05.

Fret de jour : 6.00.

“ Halifax “ “ —Accom. : 11.10.

Fret de nuit : 23.13.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs. en hiver 9¾ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de saint Anne: 10 centins par cierge.



Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

#### OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

---

#### A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8° Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10° Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1° Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de  $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$  pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de  $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$  pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

